



RAPPORT D'ACTIVITÉS

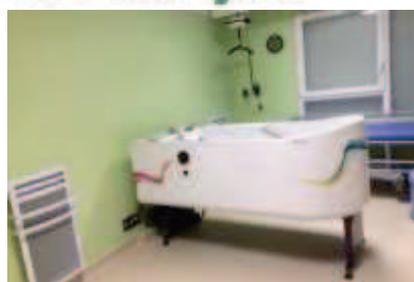
2022

DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE



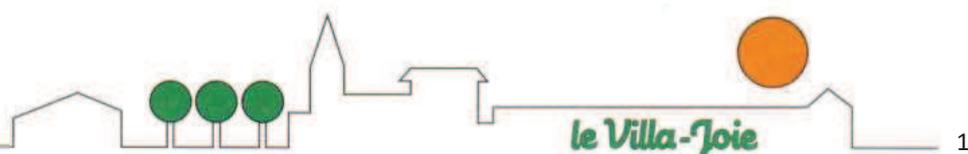
le Villa-Joie



SOMMAIRE

DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

RAPPORT DU DIRECTEUR.....	PAGE 2
CADRE DE SANTÉ CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE, DE L'ÉQUIPE DE NUIT & DE L'ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION.....	PAGE 15
INFIRMIÈRE COORDINATRICE (IDEC) CADRE RÉFÉRENT DE L'UNITÉ DE VIE DU HAMEAU.....	PAGE 20
CADRE SOCIOÉDUCATIF CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION, DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, DE L'UNITÉ DE VIE DE LA CLAIRIÈRE & DE L'UNITÉ DE VIE DE LA FORÊT.....	PAGE 21
DONNÉES SOCIALES ANNUELLES.....	PAGE 29



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

RAPPORT DU DIRECTEUR

PENSÉES POUR... :

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour trois résidents qui nous ont quittés l'année dernière :



Monsieur Gilbert DUFOUR nous a quittés le dimanche 19 juin 2022 à l'âge de 65 ans. Gilbert avait élu domicile au VILLA JOIE 8 années auparavant, le 14 avril 2014. D'un naturel discret, Gilbert était plutôt casanier et solitaire. Il aimait à passer du temps seul dans son studio mais était également ravi de recevoir ses sœurs ou d'échanger avec d'autres visiteurs ou avec les professionnels du VILLA JOIE. Le péché mignon de Gilbert était sans nul doute le chocolat à qui il vouait une passion parfois sans limite... Les personnes qui lui rendaient visite le savaient bien et l'on peut dire que Gilbert était très gâté de ce côté là... Au moment d'écrire ces lignes, me revient une anecdote que j'ai vécu avec Gilbert : la profession que Gilbert exerçait auparavant était celle de compositeur. Mais pas celle de compositeur de musique, celle de compositeur d'imprimerie. S'en était suivi un quiproquo qui, après coup, nous avait bien fait rire. Tandis qu'il m'expliquait l'utilisation de touches, de claviers et de pianos (vocabulaire que l'on retrouve en imprimerie), moi je lui demandais quelles étaient ses influences musicales, et le style de ses œuvres... Je voyais bien que quelque chose ne collait pas mais il nous a fallu de longues minutes avant de nous apercevoir de cette méprise.

Nous avons appris le décès de **Monsieur Saïd BAHLOUL** en fin de journée le mercredi 13 juillet 2022 à l'âge de 53 ans. Saïd était arrivé au VILLA JOIE 2 ans plus tôt, le 30 juillet 2020 après avoir vécu dans d'autres établissements médicosociaux dans lesquels il avait laissé de bons souvenirs aux professionnels qui l'avaient accompagné ; il n'était en effet pas rare que l'on nous demande des nouvelles de Saïd tant son passage dans ces structures avait profondément marqué les Équipes. À l'image de la photo que nous avons prise de lui à son arrivée dans l'Établissement, Saïd affichait très souvent un grand sourire dans lequel on pouvait deviner sa gentillesse et sa bonté. C'est à travers ce sourire que Saïd communiquait avec nous et c'est en le côtoyant au quotidien que l'on pouvait mesurer cette capacité qu'il avait su déployer pour nous faire passer ses émotions. Par le passé, LE VILLA JOIE avait également accompagné sa sœur Fatima et son frère Mohamed.





Monsieur Ali SMARRA s'est éteint au VILLA JOIE en fin d'après-midi le jeudi 4 août 2022 à l'âge de 63 ans. Cela allait faire bientôt 10 ans qu'Ali avait élu domicile chambre 43 du Hameau après plusieurs séjours temporaires et des allers et retours avec le château d'Angeville d'Hauteville. Ali était toujours resté très discret sur son parcours de vie. Et cette discrétion était probablement, avec la gentillesse, le trait de caractère qui le définissait le mieux. Il nous avait néanmoins confié qu'il avait exercé pendant plusieurs années la profession de métallier dans la région lyonnaise avant que la maladie ne vienne bouleverser sa vie... Malgré cette maladie, Ali ne se départait que très rarement de son sourire malicieux et c'est l'image de lui que nous conserverons longtemps. Ali s'en est allé comme il a vécu au VILLA JOIE, discrètement. Il n'avait plus de contact avec sa famille et on peut dire que LE VILLA JOIE était un peu devenu la sienne...

Enfin, nous avons aussi une pensée pour **Madame Annie BRUNON** qui est décédée le 13 novembre 2022. Depuis 12 ans, Annie venait passer tous les mois d'août au VILLA JOIE et nous apportait donc chaque été sa joie de vivre son rire communicatif.



NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU VILLA JOIE

La réécriture du Projet d'Établissement¹ du VILLA JOIE a mobilisé une partie des professionnels de l'Établissement tout au long de l'année 2022. En effet, pour réécrire ce projet, des groupes de travail ont été constitués et des professionnels du VILLA JOIE ont réfléchi sur les actions qu'il conviendrait de mettre en place pour réaliser ces objectifs.

De même, des résidents de l'Établissement ont été associés à ces travaux afin de recueillir leurs souhaits et leurs propositions sur plusieurs des thématiques précédemment identifiées.

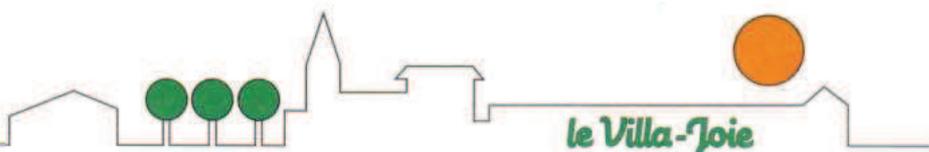
Ainsi, 4 axes ont été retenus et travaillés :

- Le premier s'intitule : « **Offre adaptée et adaptable** »
Le but a été de définir ce qui peut être mis en place pour s'adapter à tous et à chacun, notamment pour prendre en compte les 2 tendances de profil des résidents accueillis au VILLA JOIE que sont le vieillissement & les maladies évolutives.
- Le second axe vise à : « **Mettre de la vie au quotidien** »
L'idée a été de définir comment mettre davantage de vie dans l'établissement, et pas seulement via les différentes activités déjà proposées.
- Le troisième axe ambitionne de : « **Rendre la vie plus facile aux personnes présentant un handicap sensoriel** »
Le but a été d'identifier ce qui peut permettre de mieux prendre en compte les handicaps comme la malvoyance, la malentendance, etc...
- Le dernier objectif est d'« **Intégrer les préoccupations de développement durable** »
Les professionnels se sont interrogés sur ce que voulait et pouvait faire LE VILLA JOIE pour contribuer au Développement Durable.

Cette réécriture va se finaliser au cours du 2nd semestre 2023 et le nouveau Projet d'Établissement pourra ensuite être présenté aux différentes instances du VILLA JOIE (au Conseil d'Administration de l'AFHP pour approbation, puis au CVS et au CSE) ; il sera ensuite accessible via le site internet de notre Structure.



¹ Un Projet d'Établissement est un document qui définit des objectifs, notamment en matière d'accompagnement des personnes accueillies, d'adaptation à leurs besoins ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement de la Structure pour mener à bien sa mission. Un Projet d'Établissement est établi pour 5 ans.



NOUVEAU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS & DE MOYENS DU VILLA JOIE

Le premier CPOM² de l'Association Familiale des Handicapés Physiques couvrait la période 2018-2022 et au cours de cette dernière année 2022, l'ARS, l'AFHP et LE VILLA JOIE se sont rencontrés à plusieurs reprises pour travailler à l'élaboration d'un nouveau contrat pour la période 2023-2027

Dans un premier temps, l'ARS et l'AFHP ont établi un diagnostic du précédent contrat.

Nous avons ensuite rencontré l'Agence Régionale de Santé l'été dernier pour partager ce diagnostic et commencer à évoquer les prochains objectifs à mettre en œuvre dans le CPOM suivant.

Un dialogue s'est ensuite instauré entre les 2 cocontractants durant le dernier trimestre 2022 et nous avons été reçus par l'Agence Régionale de Santé en décembre dernier pour passer en revue les objectifs, les actions, les sous-actions que nous souhaitons proposer. L'idée que nous défendions, était que les objectifs du futur CPOM découlent de ceux de notre Projet d'Établissement évoqué plus haut.

Cette vision et ce mode opératoire ont recueilli l'adhésion de l'ARS.

En janvier 2023, l'AFHP a remis à l'ARS l'ensemble des documents constitutifs du contrat. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente d'un retour de notre autorité de tarification et le CPOM n'est pas encore signé.



Je vous invite à lire le présent rapport d'activité qui à travers le rapport de la Cadre de Santé (responsable du Service Infirmier, de l'Équipe de Rééducation et de l'Équipe de nuit), celui de l'Infirmière Coordinatrice (en charge de l'Unité du Hameau) et celui du Cadre Socioéducatif (responsable des Unités de La Forêt et de La Clairière ainsi que du Service Animation) vous donnera un aperçu de cette année 2022.

Auparavant, vous pourrez prendre connaissance du traditionnel point sur l'activité de l'Établissement suivi de la présentation de l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses remis à l'Agence Régionale de Santé en avril dernier.

Bonne lecture.

Franck LOUCHARD
Directeur

² Petit rappel : Un CPOM est un contrat signé pour 5 ans entre une autorité de tarification (l'Agence Régionale de Santé) et un organisme gestionnaire d'Établissement (Association Familiale des Handicapés Physiques).

L'objectif de ce contrat est de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des personnes accueillies en établissement.

PRÉAMBULE :

Nous rappelons que l'Agence Régionale de Santé et l'Association Familiale des Handicapés Physiques ont signé, le 24 juin 2018, un CPOM couvrant la période du 1/1/2018 au 31/12/2022.

ACTIVITÉ :

Dans la fiche action n°4.1 du CPOM - Développer notre offre de répit, il est prévu que « *LE VILLA JOIE puisse, à terme, proposer :*

- 44 places de séjour permanent
- 2 places d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire »

En septembre 2020, une résidente en aménagement Creton s'était saisie pour la première fois de notre offre de séjour séquentiel. Depuis, aucun usager n'a souhaité bénéficier de ce type de séjour et notre Établissement n'accueille donc qu'un seul résident en accueil séquentiel. Cette place laissée vacante est occupée par un résident en séjour permanent³.

Ainsi, l'activité correspondant à l'ERRD que nous avons présenté à l'ARS fait ressortir :

- 15 793 journées en séjour permanent,
- 1 206 journées en séjour temporaire,
- et 151 journées en séjour séquentiel
soit un total de **17 150 journées**⁴.

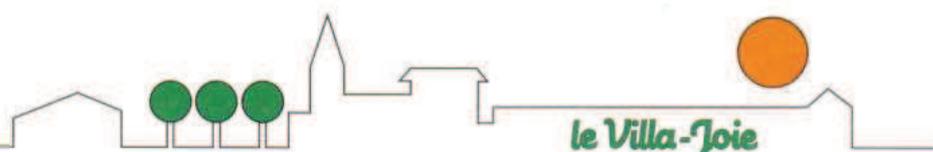
L'annexe 4 du CPOM prévoit un taux d'occupation de 90 %. Avec 17 150 journées réalisées en 2022, le taux d'occupation global du VILLA JOIE est de 93.97 % et donc supérieur au taux minimum demandé. Il est à noter que l'Établissement a eu à déplorer, en 2022, les décès de 3 résidents en séjour permanent.

³ Ce constat nous a d'ailleurs conduits à proposer à l'ARS de modifier notre offre de séjour dans le prochain CPOM pour la porter à :

- 45 places de séjour permanent
- 1 place d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire.

⁴ Rappel activité 2020 & 2021 :

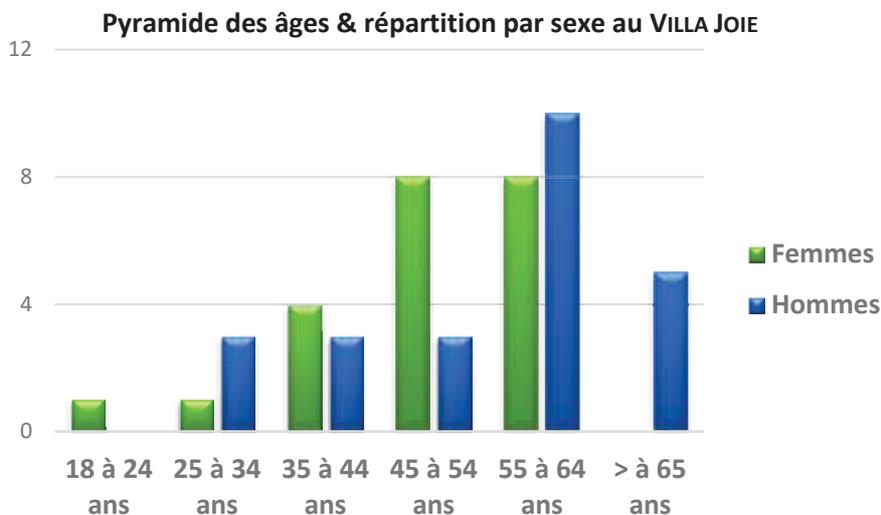
- 2020 :
 - Séjours permanents : 15 713 journées
 - Séjours temporaires : 678 journées
 - Séjours séquentiels : 54 journées
 - Total : 16 445 journées
- 2021 :
 - Séjours permanents : 15 845 journées
 - Séjours temporaires : 1 130 journées
 - Séjours séquentiels : 119 journées
 - Total : 17 094 journées



LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR PERMANENT :

La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 53 ans au 31 décembre 2022 ; le plus jeune des résidents a 22 ans, le plus âgé, 74 ans.

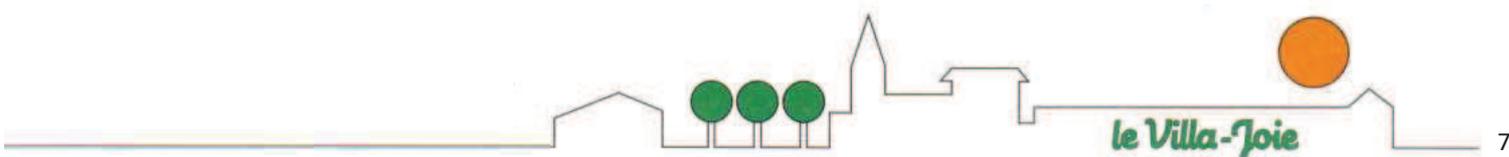
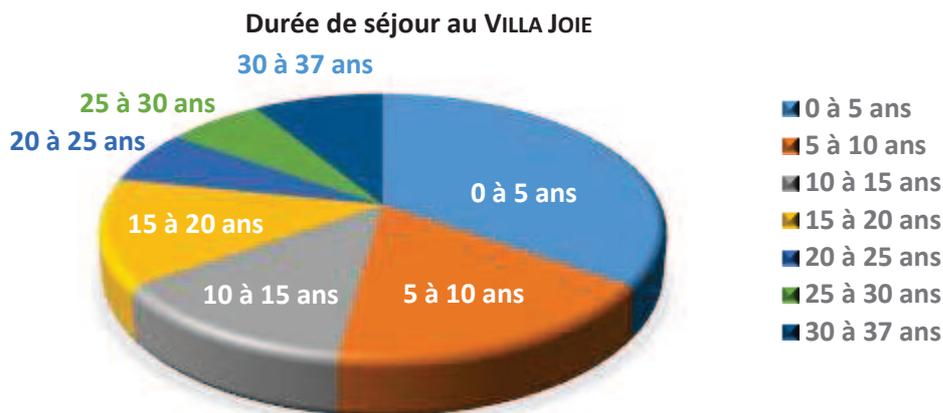
L'Établissement compte 22 femmes (48 %) pour 24 hommes (52 %).



Sur les 46 résidents permanents :

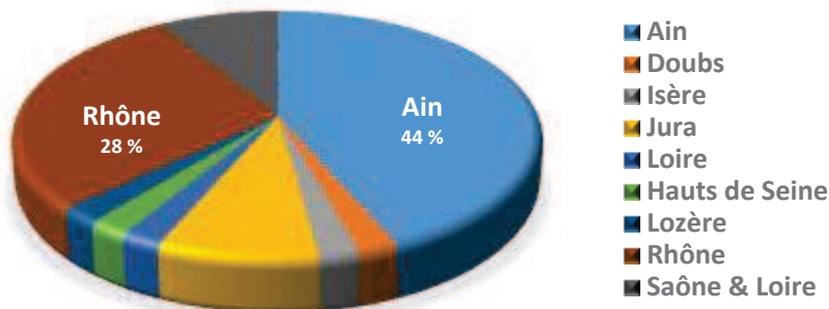
- un peu plus de la moitié (52 %) sont présents au VILLA JOIE depuis moins de 10 ans,
- et 22 % sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 20 ans ; un d'entre eux a d'ailleurs intégré la Structure le jour de son ouverture il y a 37 ans.

La durée moyenne de séjour est actuellement de 12 ans.



D'autre part, LE VILLA JOIE continue d'avoir une vocation régionale puisque même si 44% des résidents en séjour permanent sont originaires du département de l'Ain, huit autres départements sont représentés :

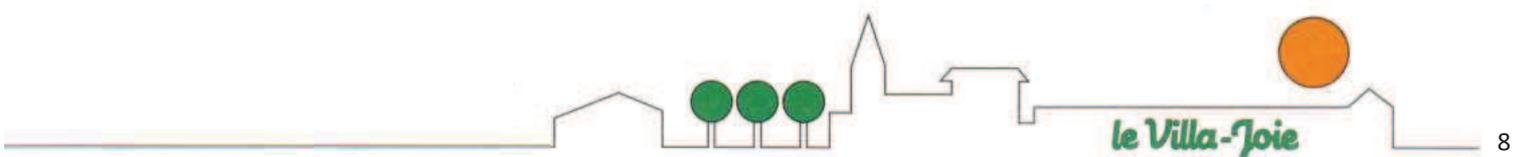
Départements d'origine des résidents accueillis au VILLA JOIE



LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR TEMPORAIRE :

4 places sont autorisées pour des séjours temporaires de 30 à 45 jours et jusqu'à 90 jours par année civile. Ainsi 37 séjours ont pu être réalisés en 2022 bénéficiant à 26 usagers différents.

Les personnes originaires du département de l'Ain restent largement majoritaires pour ces séjours temporaires même si nous accueillons chaque année des personnes originaires d'autres départements.



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2022 (R314-232-I-3-A DU CASF)

OCTROI DE CRÉDITS RECONDUCTIBLES & NON RECONDUCTIBLES 2022 :

Nous retraçons ci-dessous les différentes sommes octroyées par l'ARS en novembre 2022 dans le cadre des Crédits Reconductibles et Non Reconductibles :

- Crédits Reconductibles :
 - Sécur 1^{ère} & 2^{ème} phase :
 - CTI Personnels soignants : 190 849 €
 - Revalorisation grilles des personnels soignants : 12 264 €
 - CTI Personnels socioéducatifs : 34 073 €
 - Sécur Médecin : 2 519 €
 - Total : **239 705 €**

Il est à noter que ces crédits ne couvrent pas le coût engendré par l'application de la recommandation patronale du 23 novembre 2022 relative à la valeur du point de la CCN5⁵

- Crédits Non Reconductibles :
 - Indemnité de départ en retraite : 45 800 €
 - Qualité de vie au Travail (25 rails de transfert) : 76 331 €
 - Total : **122 131 €**

Ces sommes ont été intégrées au budget exécutoire 2022 de l'Établissement.

TAUX D'ÉVOLUTION DE LA DGC :

Le taux d'évolution 2022 de notre Dotation Globalisée Commune a été fixé à 2.35 %. Ce taux s'est avéré nettement inférieur à l'inflation de l'année 2022 qui s'est établit à +5,2 % selon l'Insee.

Nous avons également tenu à porter à la connaissance de l'ARS quelques pourcentages d'augmentation imposés par nos fournisseurs ou prestataires habituels et supportés par l'Établissement au cours de l'année 2022 :

Type d'achat ou de prestation	Nom du fournisseur	Pourcentages de hausse
Produits d'entretien	Paredes	Produits ouate : + 15 % au 15/4/2022 Sacs collecteurs de déchets, dasri : + 12 % au 15/4/2022 Abonnements & services : + 10 % au 1/5/2022 & + 5 % au 1/11/2022
Produits d'hygiène	Braun	Mise en place d'un forfait Transport, Matières premières & Energie (TME) de 54 € par commande passée à compter du 1/7/2022
Produit d'hygiène & incontinence	Hartmann	+ 12 % au 1/8/2022
Compléments alimentaires	Fresenius Kabi	Mise en place d'un forfait Transport, Matières premières & Energie (TME) de 60 € par commande passée à compter du 1/11/2022
Blanchissage linge plat	Les Biolattes	+ 5 % au 1/4/2022
Blanchissage linge résidents	AD3	+ 6.5 % au 1/4/2022 + 3.02 % au 1/7/2022

⁵ Recommandation patronale du 23 novembre 2022 - agréé par arrêté du 21 décembre 2022 (JO du 24 décembre 2022)

Restauration collective	Calitéo	+ 5.85 % au 1/5/2022
Location copieurs	ACI	+ 6 % au 1/10/2022
Infogérance informatique	Koésio	+ 8.3 % sur l'année

DÉPENSES D'EXPLOITATION :

GRUPE FONCTIONNEL 1 : CHARGES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION COURANTE :

- BUDGET EXÉCUTOIRE : 755 515 €
- DÉPENSES RÉELLES : 765 673 €
- DÉFICIT : 10 158 €

Si l'on intègre la variation de stocks des produits pharmaceutiques enregistrée au crédit du compte 603210 (et apparaissant donc dans le Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation), le déficit global du Groupe 1 ne se monte plus qu'à **2 816 €**, représentant seulement un dépassement de 0.37% du budget alloué.

Nous pouvons également apporter les précisions suivantes :

Achats stockés de produits pharmaceutiques :

On constate un dépassement de plus de 9 % du budget alloué sur les achats de produits pharmaceutiques (variation de stock comprise). Le budget exécutoire (57 360 €) a pourtant été calculé en retenant la moyenne des dépenses réelles des 3 derniers exercices connus :

	2019	2020	2021
Dépenses réelles produits pharmaceutiques (variations de stock comprises)	53 994 €	57 570 €	48 371 €
$\frac{53\,994\text{ €} + 57\,570\text{ €} + 48\,371\text{ €}}{3} = 53\,645\text{ €}$			

Avec des dépenses réelles en produits pharmaceutiques de 62 294 € (variation de stock comprise) sur l'exercice 2022, le dépassement constaté est bien de 4 934 € soit un écart de 8.6 % par rapport au budget alloué.

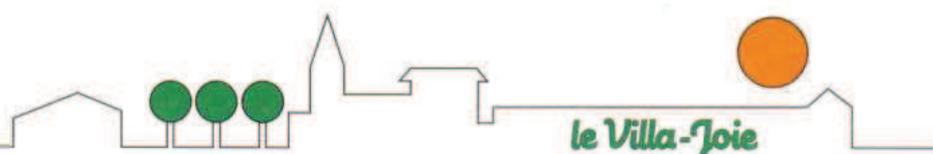
Ce type de dépenses étant directement lié à l'état de santé des résidents accueillis et, nous le constatons encore cette année, sujet à une grande volatilité d'une année sur l'autre, il reste difficilement évaluable au plus près de la réalité.

Achats stockés de compléments nutritionnels

De même que les dépenses de produits pharmaceutiques, les achats de compléments nutritionnels fluctuent d'année en année en fonction des problématiques alimentaires des résidents accueillis :

	2019	2020	2021
Dépenses compléments nutritionnels	5 995 €	5 839 €	6 645 €
$\frac{5\,995\text{ €} + 5\,839\text{ €} + 6\,645\text{ €}}{3} = 6\,160\text{ €}$			

Cette année, l'écart est de 2 274 € par rapport à la moyenne des 3 dernières années (+ 37 %).



Achats stockés de fournitures médicales :

L'ensemble des postes d'achat de fournitures médicales se montent à 67 354 € (variation de stock comprise), en augmentation de 9 290 € par rapport à l'année 2021 (+ 16 %) et en dépassement de 8 254 € par rapport au budget exécutoire pourtant réévalué (+ 14 %).

Ces dépassements sont là encore à mettre en lien avec les besoins croissants en fournitures médicales des résidents accueillis mais aussi avec les hausses considérables enregistrées sur ce type de dispositifs médicaux.

Achats non stockés, services extérieurs & autres services extérieurs :

Afin de compenser les surcoûts enregistrés sur les achats stockés évoqués ci-dessus, LE VILLA JOIE a veillé à limiter au maximum d'autres type d'achat (fournitures hôtelières par exemple). Ces économies, combinées à des actions visant à limiter au maximum les consommations énergétiques, ont permis de limiter l'impact des autres hausses subies.

Au final, le Groupe 1 présente un déficit global de 10 158 € ramené à **2 816 €** (après consolidation comptable par intégration des variations de stocks).

GROUPE FONCTIONNEL 2 : CHARGES AFFÉRENTES AU PERSONNEL :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **3 125 192 €**
- **DÉPENSES RÉELLES :** **3 176 178 €**
- DÉFICIT :** **50 986 €**

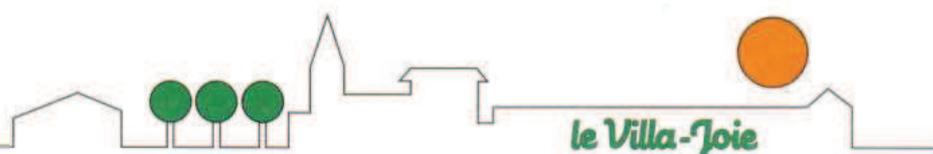
Départ en retraite :

Deux salariés du VILLA JOIE a fait valoir leurs droits à la retraite en 2022. Le montant correspondant aux allocations de départ en retraite a été repris comptablement via le poste 781 - *Reprises sur provision pour risques & charges* à hauteur de **26 717 €** (voir page 13), puisant sur la provision pour départ en retraite constituée et alimentée les années précédentes.

Licenciement pour Inaptitude :

Le Service de Santé au Travail a déclaré inapte l'une des salariées du VILLA JOIE. Après avoir procédé sans succès à une recherche de reclassement au sein de l'Établissement, LE VILLA JOIE a donc été contraint de procéder au licenciement de cette salariée.

L'indemnité de licenciement correspondante pour cette salariée s'est montée à **2 541 €**.



Recommandation patronale du 23 novembre 2022 relative à la valeur du point de la CCN51

La recommandation patronale du 23 novembre 2022 a revalorisé la valeur du point de la Convention collective Nationale du 31 octobre 1951⁶ pour la porter à 4.58 € au 1^{er} juillet 2022.

Cette recommandation patronale a été agréé par arrêté du 21 décembre 2022 (JO du 24/12/2022) et a donc fait l'objet de la constitution d'une provision sur l'exercice 2022 :

Compte 641 - Brut non médical :	22 615 €
Compte 642 - Brut médical :	281 €
Compte 631 & 633 - Charges fiscales :	3 020 €
Compte 645 & 647 - Charges sociales :	8 996 €
Total :	34 912 €

Ainsi, le Groupe 2 peut être présenté de la manière suivante :

Déficit global du groupe fonctionnel :	- 50 986 €
Reprise sur provision retraite (compte 781500) :	+ 26 717 €
Licenciement pour inaptitude :	+ 2 541 €
Provision revalorisation valeur du point 2 ^{ème} semestre 2022 :	+ 34 912 €
Total consolidé du Groupe 2 :	+ 13 184 €

Au final, le résultat du Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel (- 50 986 €) est **justifié** par nos différentes explications et serait même excédentaire si le financement de la revalorisation de la valeur du point courant sur le 2nd semestre 2022 avait été versé sur l'année 2022.

GROUPE FONCTIONNEL 3 : CHARGES AFFÉRENTES À LA STRUCTURE :

• BUDGET EXÉCUTOIRE :	424 848 €
• DÉPENSES RÉELLES :	420 105 €
EXCÈDENT :	4 743 €

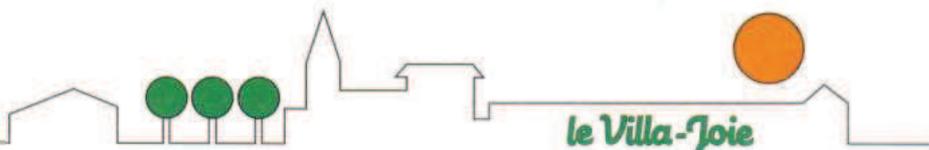
Ce groupe est en **excédent de 4 743 €**.

On peut toutefois noter :

- l'enregistrement d'une somme de 2 380 € au débit du compte 654 correspondant à une escroquerie dont LE VILLA JOIE a été indirectement victime. En effet, l'adresse mail d'un fournisseur a été piratée et l'acompte versé par LE VILLA JOIE à la suite de la validation d'un devis a été versée sur un compte dont le RIB était frauduleux. Malgré que l'Établissement et le fournisseur aient porté plainte, la somme indument versée n'a pas pu être récupérée.
- les économies réalisées sur les comptes 615 - *Entretien & réparations*.

Le Groupe 3 présente donc un excédent de **4 743 €**.

⁶ Recommandation patronale du 23 novembre 2022 agréé par arrêté du 21 décembre 2022 (JO du 24 décembre 2022)



Au final, les dépenses de fonctionnement (Groupes 1,2 & 3) présentent un **déficit** de :

• Groupe 1 :	–	10 158 €
• Groupe 2 :	–	50 986 €
• Groupe 3 :	+	4 743 €
Total :	–	56 401 € totalement justifié

RECETTES D'EXPLOITATION :

GRUPE FONCTIONNEL 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION :

• BUDGET EXÉCUTOIRE :	3 931 655 €
• PRODUITS RÉELS :	3 931 655 €
ÉQUILIBRE :	0 €

GRUPE FONCTIONNEL 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS À L'EXPLOITATION :

• BUDGET EXÉCUTOIRE :	345 700 €
• PRODUITS RÉELS :	358 464 €
EXCÉDENT :	12 764 €

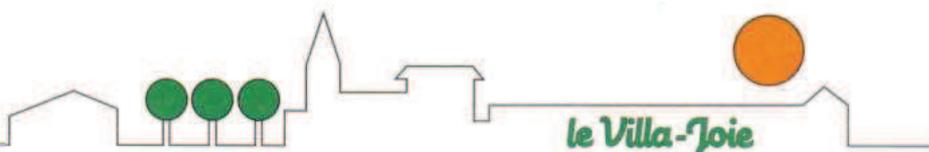
L'excédent réalisé sur ce groupe fonctionnel est principalement dû :

- à la comptabilisation d'une variation de stock créditrice de produits pharmaceutiques (voir également page 10 du présent rapport),
- et à la perception de forfaits journaliers supplémentaires consécutive à une activité légèrement supérieure aux prévisions.

GRUPE FONCTIONNEL 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES :

• BUDGET EXÉCUTOIRE :	28 200 €
• PRODUITS RÉELS :	54 917 €
EXCÉDENT :	26 717 €

L'excédent de ce groupe provient uniquement de la reprise de provision concernant le départ en retraite de deux des salariés de l'Établissement (voir page 11 du présent rapport).



Ainsi, le total des recettes d'exploitation (Groupes 1,2 & 3) s'élève à :

• Groupe 1 :	+	0 €
• Groupe 2 :	+	12 764 €
• Groupe 3 :	+	26 717 €
Total :	+	39 481 €

Au final l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022 de la MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE présente donc un déficit global de :

• Total des dépenses :	-	56 401 €
• Total des recettes :	+	39 481 €
Résultat :	-	16 920 €

Nous venons de fournir l'ensemble des explications conduisant à ce résultat déficitaire. Nous insistons sur le fait que si le financement de la revalorisation de la valeur du point pour le second semestre 2022 avait été versé sur l'année concernée, le résultat de la MAS LE VILLA JOIE présenterait un excédent de :

Résultat comptable 2022 :	-	16 920 €
Non prise en compte de la provision pour revalorisation de la valeur du point	+	34 912 €
Le Résultat 2022 eut été de :	+	17 992 €

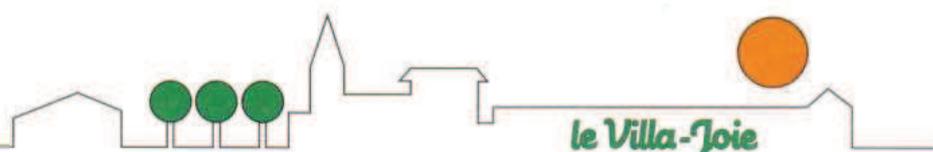
AFFECTATION DU RÉSULTAT (R314-232-I-3-C DU CASF)

Le résultat 2022 a été porté au débit du compte 106856 - Réserve de compensation des déficits.

Au vu des différentes explications détaillées dans le rapport budgétaire remis le 28 avril 2023 à l'Agence Régionale de Santé et reproduit ci-dessus, nous avons demandé à notre Autorité de Tarification de bien vouloir :

- nous octroyer un Crédit Reconductible permettant d'absorber la revalorisation de la valeur du point de la CCN51 pour le second semestre 2022 (34 912 €)
- de prévoir la revalorisation du Groupe 2 des dépenses afférentes au personnel pour tenir compte de la revalorisation de la valeur du point de la CCN51 en année pleine.

Le présent État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022 a été approuvé en totalité par le Conseil d'Administration de l'AFHP, Association gestionnaire du VILLA JOIE, en sa réunion du mercredi 26 avril 2023.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

CADRE DE SANTÉ

CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE, DE L'ÉQUIPE DE NUIT ET DE L'ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION

Bien que moins virulente, l'épidémie de la Covid 19 et ses conséquences ont accompagné les équipes et les résidents durant l'année 2022.

ÉQUIPE INFIRMIÈRE :

Les infirmières et infirmier de l'équipe ont été encore fortement sollicités durant la période de cluster d'avril 2022, mais aussi lors des périodes de remplacement par des IDE⁷ intérimaires.

La charge de travail reste dense au quotidien :

Le suivi global de la santé des résidents nécessite nombre de soins préventifs et curatifs réguliers, qui sont en grande majorité réalisés par les IDE (bilans sanguins, ECG, Contrôle TA, pansements et soins divers de stomies, alimentations parentérales, sondages, administration des traitements...) impliquant une traçabilité obligatoire auxquels s'ajoutent de nombreux travaux écrits, et un temps important de communication et de coordination orales (appels téléphoniques, réunions, commandes...).

Les conséquences délicates de l'après Covid se situent globalement dans le secteur des ressources humaines : Contexte général de tension au niveau des remplaçants qualifiés disponibles, avec, au sein du VILLA JOIE, de fin mai à début octobre 2022 l'absence supplémentaire d'un ETP IDE pour AT8 en plus des congés d'été, et le départ d'une IDE remplaçante (changement de région).

Nous avons dû avoir recours à l'intérim pour répondre aux besoins de remplacement de l'équipe IDE.

Nous avons dû mettre en place un système d'astreinte obligatoire les weekends et jours fériés afin de garantir au mieux la continuité des soins dans ce contexte.

Des formations programmées ont été annulées (transmissions ciblées et tutorat IDE).

Des réunions d'équipes du dernier trimestre ont été annulées (absentéisme).

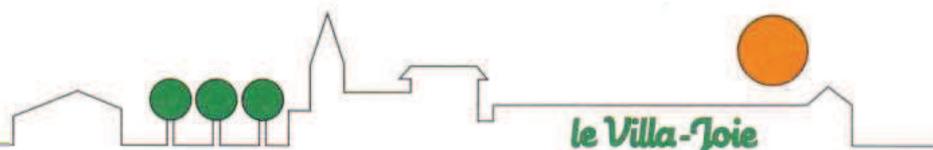
➔ Réflexion en cours pour 2023 pour faire évoluer l'organisation des réunions d'équipe IDE.

ÉQUIPE AIDE-SOIGNANTE DE NUIT

Pour l'équipe aide-soignante de nuit, le contexte était similaire en termes de ressources humaines : nous avons fait face à l'absence d'un ETP sur 3,5 mois environ. La recherche de remplaçantes qualifiées en CDD

⁷ IDE : Infirmier Diplômé d'État

⁸ Accident de Travail ou Accident de Trajet



est devenue plus tendue à fin 2022. La présence d'IDE intérimaires est également ressentie comme une charge de travail complémentaire pour l'ASD⁹ de nuit en poste.

Afin de maintenir la qualité des soins, un lien régulier entre les équipes ASD de jour et de nuit est nécessaire. Il permet de faire le point régulièrement sur les prises en charges des résidents et l'organisation du travail.

La programmation des réunions de travail a été modifiée à l'automne 2022 avec l'organisation suivante : une réunion sur 2 mardis une fois par trimestre (sauf Juillet et Aout) avec présence individuelle d'une ASD de nuit.

Les participants sont : une ASD de nuit, un professionnel para médical de chaque unité, un IDE, un coordonnateur (selon leurs disponibilités), les cadres des unités (selon leurs disponibilités).

Un temps d'échange individuel avec la CDS est programmé avant chaque réunion.

➔ Bilan à réaliser fin 2023.

ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION ET APA¹⁰

Kinésithérapeutes : les prises en charge sont stables sur l'année 2022.

Du fait de la pénurie de professionnels disponibles, les réponses sont inférieures aux besoins réels des prescriptions, certains résidents ne bénéficient que d'une seule séance par semaine. Les vacations des deux kinés libéraux sont toujours en place et le travail de partage des séances de rééducation des résidents à deux kinés est intéressant.

L'évolution des résidents (vieillessement...) nécessite un accompagnement avec des besoins plus spécifiques (travail avec orthopédiste, réalisation de corset, essai de matériel, recours aux toxines, prise en charge de la douleur).

Ergothérapeute : Poursuite du suivi des séances régulières.

Augmentation du temps avec l'orthopédiste au moins 2 heures par semaine en lien avec augmentation des besoins des résidents.

Suivi référence du snoezelen et des séances de snoezelen.

Présence à toutes les réunions de projet avec rencontre du résident et préparation d'un bilan à chaque fois.

Augmentation des demandes d'évaluation de sorties : mises en situations navette, sortie aux alentours du VJ.

Groupe avec la psychomotricienne une fois par semaine.

ES APA : séances en individuel sur prescription (renforcement musculaire, équilibre)

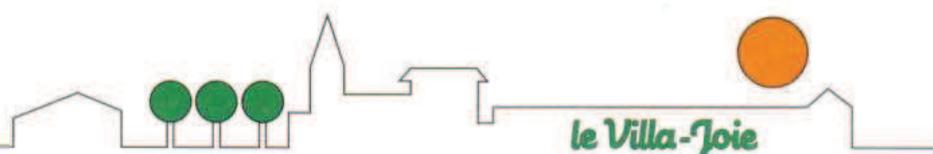
Séances de groupe : en activité ou atelier : choix selon les envies des résidents (boccia, danse, tricycle, sarbacane, parcours fauteuil, parcours d'orientation).

Projets de groupe : balnéo et bowling, équithérapie, danse avec Passaros, mobili'sol.

Activités sportives en extérieures avec de nombreuses découvertes pour les résidents.

⁹ ASD : Aide-Soignant Diplômé

¹⁰ APA : Activités Physiques Adaptées



Psychomotricienne : départ de Mélanie P. et **prise de poste de Noémie B. en juin.**

6 suivis individuels en psychomotricité

2 suivis Snoezelen

3 Bains thérapeutiques : développement en cours de cette activité chronophage dans l'organisation pré et post séance (mise en maillot de bain, mise des protections, habillage...)

Temps de groupe avec ergo (1 fois par semaine) et avec ES APA (tous les 15j).

Le planning lui permet d'être présente à tous les temps de réflexion et aux réunions de projet.

Liste d'attente pour de nouveaux suivis.

Point des activités de groupes et CoSAC¹¹

Deux groupes identifiés jusqu'à fin juin 2023 :

Stimula'corps : ergo + psychomot

Mobili'sol : psychomot + APA.

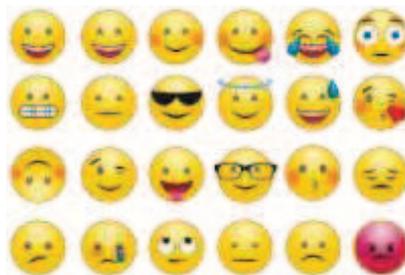
CoSAC : 6 réunions faites sur les 8 prévues, 5 situations vues + une d'analyse des pratiques.

Points positifs : bonne analyse de la problématique et intérêt de la collaboration pluriprofessionnelle.

Axes d'amélioration : suivi plus régulier et amélioration de la préparation écrite.

BAS LES MASQUES

À l'été 2022, après les résidents, ce sont les professionnels qui ont enfin pu retirer les masques, étape marquante d'un retour à « la normale » progressif, et plaisir de retrouver les expressions sur les visages de chacun et chacune, même si les masques ont fait leur retour à l'hiver...



¹¹ Commission de Soulagement des Algies Chroniques



LE SOURIRE

Définition du Robert¹²

« **Sourire** : verbe intransitif

Prendre une expression rieuse ou ironique par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Sourire à qqn*, lui adresser un sourire. *Cela fait sourire* : cela amuse.

(Sujet : chose) Être agréable. *Ce projet ne me sourit guère*.

Être favorable. *La chance lui a souri*.

Sourire : nom masculin

Action de sourire, mouvement et expression d'un visage qui sourit. *Le sourire de la Joconde*.

Avoir le sourire : être heureux, content. *Garder le sourire* (en dépit d'une déception) »

Selon Wikipédia¹³ :

« Le **sourire** est une expression du visage témoignant en général de la sympathie.

Le mot sourire est apparu au Moyen Âge, issu du verbe latin *sub-ridere* qui signifie prendre une expression rieuse ou ironique, destiné à tromper, mais le sens se rapproche plus du mot latin *risus* qui appartient au vocabulaire du rire.

Le sourire est une expression du visage qui se forme par la tension de muscles, plus particulièrement aux deux coins de la bouche, mais aussi autour des yeux. Il exprime généralement le plaisir ou l'amusement, mais aussi l'ironie, et joue ainsi un rôle social important.

Le cerveau humain serait capable d'isoler un sourire du reste du visage, ce qui se vérifie en observant une photo retournée verticalement où le sourire est, lui, resté dans le bon sens.

Le sourire est une attitude assimilée par renforcement comme positive, et cela dès la naissance, mais il est considéré comme inné et génétiquement déterminé, puisqu'il apparaît chez des enfants sourds et aveugles de naissance... »

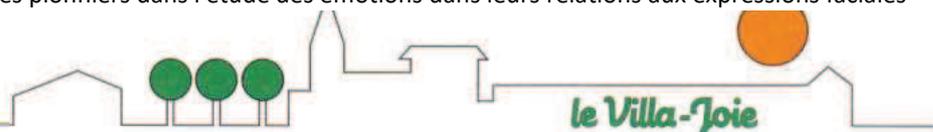
Selon Le Dr Ekman¹⁴ « 18 types de sourires courants seraient décodés par notre cerveau en moins de 20 millisecondes. En voici la liste :

1. le sourire rictus de politesse
2. le sourire gêné (je ne connais personne)
3. le sourire soulagé pincé (oups, on l'a échappé belle)
4. le sourire épuisé (celui de bonheur après une longue course)
5. le sourire sadique (il déborde notamment de jalousie)
6. le sourire excédé (exprime notre agacement)
7. le sourire endurant (il prend son mal en patience, c'est bientôt fini)
8. le sourire diplomatique (un sourire de métier comme on dit)
9. le ravissement extatique (la vie est belle et merveilleuse)
10. le sourire caricatural (imitation de la joie, un peu forcé)
11. le sourire préoccupé (la situation est réellement embarrassante)
12. le sourire méprisant (on est un peu méchant en cachette)

¹² <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sourire>

¹³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sourire>

¹⁴ Paul Ekman : psychologue américain : un des pionniers dans l'étude des émotions dans leurs relations aux expressions faciales



13. le sourire ironique (bienvenue au sarcasme)
14. le sourire simulé (pour cacher une émotion de faiblesse)
15. le sourire ravi (devant un bébé)
16. le sourire chaleureux (celui d'une mère pour encourager son enfant)
17. le sourire méditatif (style Bouddha, rempli de compassion)
18. le sourire amoureux (le plus communicatif)

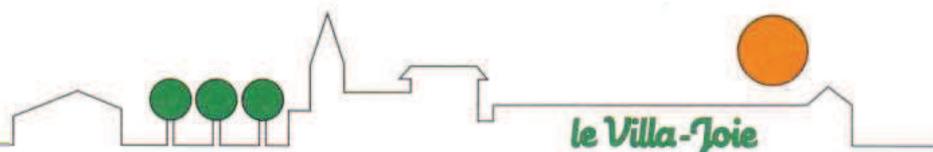
Un **smiley**¹⁵ (de l'anglais smile, « sourire ») est un dessin extrêmement stylisé d'un visage souriant, coloré en jaune, exprimant l'amitié. Le Smiley le plus utilisé au monde, 😊 aurait été inventé par un homme du nom de Harvey Ball en 1963, mais bien d'autres personnes s'approprient son invention à travers le monde...

**Quel plaisir de retrouver les sourires !!!
Et peu importe le style....**

Frédérique MASSUS-GENESSAY

Cadre de Santé

¹⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Smiley>



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

IDEC - INFIRMIÈRE COORDINATRICE

CADRE RÉFÉRENT DE L'UNITÉ DE VIE DU HAMEAU

Le Hameau est une unité qui accueillent 18 résidents en séjour temporaire dont une résidente en séjour séquentiel et 2 résidents en séjour temporaire tout au long de l'année, ce qui représente environ 20 résidents.

L'équipe de soin est composée de 6 aides-soignants, 5 aides médico-psychologique ou accompagnants éducatif et social et de 3 personnes sur le poste de petit déjeuner. Certaines personnes occupent des temps partiels. Suite au départ d'une aide-soignante en retraite, une aide médico-psychologique a intégré le hameau.

Les deux coordonnateurs de l'établissement se partagent la coréférence des résidents de l'unités. Ils interviennent auprès de l'équipe sur les différents temps d'échange ainsi qu'auprès des familles et des organismes de mise sous protection juridique.

L'équipe reste très impliquée pour apporter le meilleur aux résidents aussi bien dans la prise en soin quotidienne que dans la proposition d'activités en lien avec le projet personnalisé ou leurs centres d'intérêt.

ZOOM sur le travail en équipe :

Le travail en équipe fait référence à un groupe de personnes qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun. Au VILLA JOIE, il s'agit de l'accompagnement des résidents dans la vie quotidienne dans la bienveillance et la cohérence. Le travail en équipe s'appuie sur des relations professionnelles respectueuses entre collègues, sur l'écoute, l'échange et le respect de la diversité des points de vue. Cela nécessite que chacun est bien compris les missions de l'établissement, se fasse confiance et travaille dans la complémentarité.



Le travail en équipe apporte un sentiment d'appartenance à un groupe, le plaisir du travail ensemble, le soutien et l'entre-aide dans les moments difficiles et de se sentir responsable, le partage des réussites. Les échanges, les réflexions des différentes personnalités permettent une plus grande créativité dans l'accompagnement des résidents.

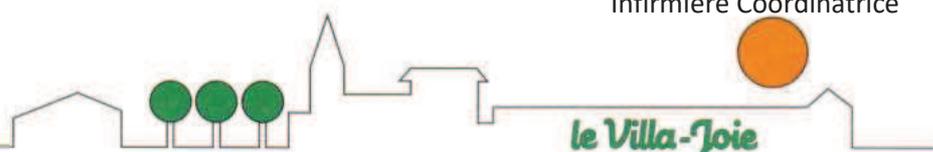
La cohésion d'une équipe est un équilibre fragile. La vision commune et le sens de notre mission ainsi qu'une organisation claire facilitent le travailler ensemble. La communication, l'écoute, la confiance et le non-jugement sont indispensables pour maintenir cet équilibre. Chacun y contribue pour le bien de tous.

« Personne ne peut siffler une symphonie. Il faut un orchestre pour la jouer »

Halford E. Luccock

Pascale PERRIOT

Infirmière Coordinatrice



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

CADRE SOCIOÉDUCATIF

CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION, DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS,
DE L'UNITÉ DE VIE DE LA CLAIRIÈRE & DE L'UNITÉ DE VIE DE LA FORÊT

LES FÊTES ET SPECTACLES AU VILLA JOIE

Depuis Septembre 2022, Monsieur **Éric Trincéa** intervient le dernier jeudi de chaque mois pour une prestation musicale qui enchante de nombreux résidents. Ce chanteur et musicien accompli propose un large répertoire qui varie d'un jeudi à l'autre, de la chanson française à celle anglo-saxonne, de titres actuels à des morceaux centenaires. De nombreux résidents assistent chaque mois à sa prestation remarquable et remarquée.





Le samedi 25 Février, le retour d'une tradition s'est déroulé au VILLA JOIE : le **bonhomme d'hiver** a été brûlé dans l'institution sur la demande de la Présidente du Sou des écoles qui a voulu perpétuer une tradition qu'elle avait elle-même connue étant enfant. Une soixantaine de jeunes accompagnés de leurs parents étaient présents ce jour-là. Cet évènement s'est terminé par le partage d'un goûter convivial permettant un échange entre enfants et résidents du VILLA JOIE.



En Juin, la **Fête de la musique** a été animée par l'orchestre ambulant l'Otite Orphéonique. Il s'agit d'un petit orchestre forain et ambulant qui propose de la mélodie à l'accent de jazz ! Une musique soignée, originale, joyeuse, festive interprétée par *Jean-Paul Autin au saxophone-sopranino, Marie-Jo Guisse au trombone, Pierre Philibert au soubassophone, Christian Millanvois aux percussions*. Leur intervention a apporté de la gaieté et du mouvement dans l'institution.

Pour finir la journée, le « repas méchoui » préparé par l'équipe de Calitéo a été très apprécié des résidents.

Lors du **goûter traditionnel de Noël** le 9 Décembre, un spectacle de « Toc en scène » s'est déroulé dans l'institution. L'artiste aindinoise Séverine Collet est intervenue : chanteuse, comédienne, conteuse, auteure, elle se définit ainsi : *« J'adore explorer, mélanger les genres et j'aime la scène par-dessus tout. Je propose des chants lyriques et de la musique actuelle, je pratique aussi l'art soignant par le son et l'imaginaire. Je me produis sur scène avec divers spectacles. »*



À noter le décor féerique de ce spectacle de même que son costume de scène coloré. Ses chants et ses contes ont transportés les résidents dans un autre univers.

Bravo également aux deux animatrices Mireille et Fabienne qui ont proposé un spectacle théâtral original pour ces fêtes de fin d'année. Il s'agissait de saynètes humoristiques sur la problématique du couple à des âges différents et de mimes autour de personnages de cinéma, pour le plus grand plaisir des résidents.

LE VILLA JOIE REFUGE LPO

Depuis 2018, LE VILLA JOIE est devenu refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Le projet de base étant le suivant :

« LE VILLA JOIE dispose d'espaces extérieurs qui doivent être aménagés pour donner envie aux résidents d'y passer du temps ou d'en admirer plantes et oiseaux de l'intérieur des bâtiments grâce à de grandes fenêtres déjà existantes. »



Mireille de l'animation ainsi que sept résidents, Véronique, Hélène, Nathalie L, Angéline, Carole, Jean-François et Amel veillent à ce que les mangeoires soient opérationnelles pour alimenter les oiseaux tout au long de l'hiver. Nous avons vu une quantité impressionnante d'oiseaux qui sont venus sur le refuge : mésanges, pies, tourterelles, pigeons, épervier...

Deux difficultés apparaissent désormais. La première est que des oiseaux percutent les baies vitrées et de fait nous avons dû installer des autocollants sur les vitres et des effaroucheurs. Cela a permis de diminuer largement le nombre d'accident. La deuxième est que des rats viennent également se nourrir

aux mangeoires et pour pallier à cela, nous devons installer des grilles pour que seuls les oiseaux puissent attraper les graines mises à leur disposition.

M. Olivier Chevreuil de la Ligue de Protection des Oiseaux est venu nous voir pour nous conseiller sur d'éventuels aménagements pour améliorer notre refuge. Nous remercions Mme Troncy qui nous avait permis de créer celui-ci.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée de deux personnes en CDI (un temps plein et un 75%) puisque l'Éducatrice Sportive a été intégrée à l'équipe de rééducation afin de recentrer son activité sur la mobilisation physique des résidents et les activités sportives.

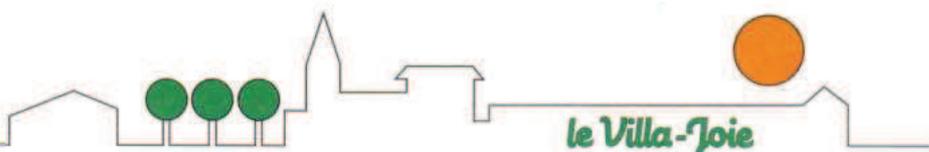
L'équipe était complétée par un contrat jeune signé pour huit mois avec deux personnes qui ne sont pas allés au bout de leur contrat pour des raisons personnelles.

Une étudiante seulement a effectué un stage en animation en 2022. Constat d'une baisse des demandes. Par ailleurs à noter que les stagiaires AES essentiellement et parfois les AS effectuent des temps de stage en animation sur des après-midis.

Mireille Guarnieri propose toujours principalement aux résidents des activités de connaissances générales, des jeux de société (scrabble...) et des travaux manuels.

Fabienne Nau anime quant à elle toujours des ateliers artistiques (Chant, musique) et des activités culturelles (Vill'actualité, photos, Culture Générale...).

Les deux animatrices ont été formées à Snoezelen et elles sont toujours amenées à proposer des séances aux résidents.



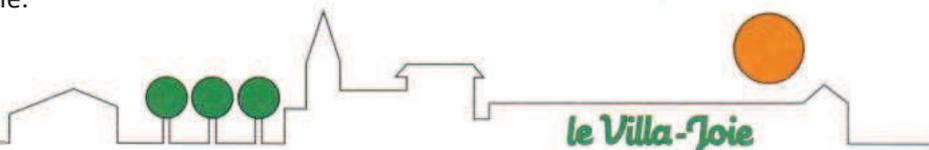
LES ATELIERS

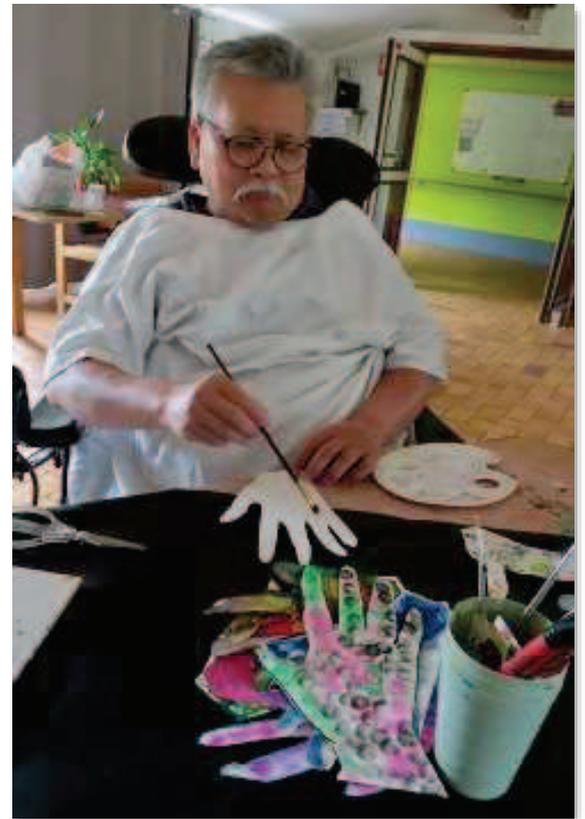
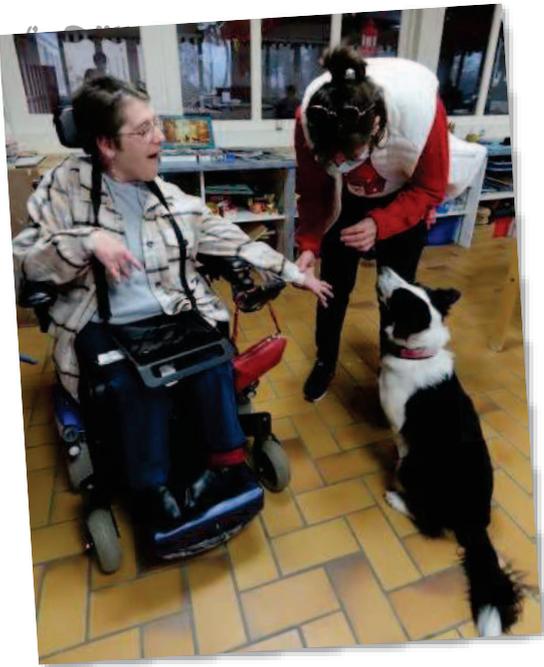
Le principe des ateliers est de créer une animation régulière de Septembre à Juin pour un petit groupe de résidents qui vont partager un moment de détente et parfois de création. Régulièrement ce qui est proposé dans les ateliers fait l'objet d'une activité ouverte à tous avec une organisation de la séance adapté au nombre et aux capacités de chacun. Les ateliers sont proposés soit par les animatrices, soit par des intervenants extérieurs.

Depuis 2022 il est demandé une petite participation financière à chaque résident participant régulièrement à un atelier proposé par un intervenant extérieure, à hauteur 20 euros par an.

Par ailleurs des places dans certains ateliers sont prévus pour la participation de résidents temporaires.

- **Scrabble** proposé par Mireille :
Cette année cet atelier s'est déroulé en plusieurs séances pour satisfaire les demandes de nombreux résidents : 5 participants les lundis après-midi, 4 les mardis après-midi et 4 le jeudi ou le vendredi suivant les semaines.
- **Fil tendu** proposé par Mireille :
Deux groupes de 6 et 5 résidents en alternance une semaine sur deux les lundis après-midi.
- **Jeu d'articulation, jeux de mots et exercice de mémoire** proposé par Fabienne
Deux groupes de 5 et 4 résidents en alternance une semaine sur deux les mercredis après-midi.
- **Atelier chant** proposé par Fabienne :
Tous les mercredis en alternance pour un groupe de 4 résidents puis un groupe de 5.
- **Culture Générale** proposé par : 6 résidents, un mercredi sur 2.
- **Diction** avec Martine Maillet :
Cet atelier est ouvert à toute personne désireuse de passer un bon moment à s'exprimer. Cette année ils étaient 6 résidents.
- **Arts Plastiques** avec Mme Moine :
Deux groupes de 4 et 5 résidents un mardi après-midi sur 2.
Cette intervenante a succédé à M. Buttet de l'association les Arts Osés qui intervenait au VILLA JOIE depuis de nombreuses années.
- **Musicothérapie** avec Mme Nadia Maréchal :
3 groupes de 3 ou 4 résidents les vendredis après-midi.
- **Médiation animale** avec Mme Aurélie Roy :
Un mardi après-midi sur deux pour deux groupes de 6 résidents avec lapin, chiens, cochon d'inde.
En Septembre 2022 Mme Roy a succédé à Mme Sandrine Verneau pour animer cet atelier.
- **Chiens visiteurs** :
Le club canin de Bourg en Bresse se déplace au VILLA JOIE deux samedis par mois. Les résidents sont alors en contact avec les chiens et leur maître pour des moments d'échange appréciés.
- **Le Vill' Actualité** :
Toujours conçu avec la participation de quelques résidents très motivés, apportant leurs choix d'articles et leurs commentaires sur de nombreux sujets concernant LE VILLA JOIE ou l'actualité nationale, voire internationale.





LES SORTIES

Elles peuvent être assurées par les animatrices ou par les professionnels de l'équipe paramédicale ou les éducateurs, ce qui permet de maximiser les projets pour chaque résident, que ce soit pour des courses, se rendre chez le coiffeur ou que ce soit pour se promener, manger au restaurant, etc....

Tableau récapitulatif des différentes activités ou ateliers effectués par les Animateurs, les Aides-Soignantes, les Aides Médico Psychologiques ou Aides Éducatives et Sociales. Stabilité du nombre d'activités par rapport à l'année précédente.

L'Éducatrice sportive ayant intégré l'équipe de rééducation, le tableau ci-dessous ne comptabilise pas les activités sportives.

<i>Types d'activités</i>	<i>Exemples</i>	<i>Nombre de séances</i>
Artistique	Théâtre, chant...	150
Jeux	De société, quizz ...	311
Manuelles	Fil tendu, décoration...	178
Médias	Vill'Actualité, lecture journal...	60
Fêtes	Noël, anniversaires...	7
Repas en petit groupe	Restaurant, barbecue...	65
Animaux	Chiens visiteurs...	56
Sorties	Concerts, promenade...	229
Bien-être	Maquillage, relaxation, ...	74 (hors snoezelen)
Autres		182

LA CLAIRIÈRE :

Deux Aides-soignantes de la Clairière ont intégré l'équipe du Hameau en Octobre 2022 et une AMP et une Aide-soignante sont arrivées à La Clairière. En cours d'année deux nouvelles professionnelles ont rejoint l'équipe suite à des départs. Une ASD a quitté l'équipe de La Clairière pour occuper le poste d'accompagnement aux petits déjeuners.

- Composition de l'équipe à partir d'Octobre :
5 Aides-soignantes, 1 AMP, 1 AES et 1 agent de soins¹, 1 Éducatrice Spécialisée Coordinatrice.
- Stagiaires : 1 en formation AES et 3 en formation AS.
- Formations des salariés en 2020 :
Formation Incendie : 6 professionnels.
- Les résidents :
Arrivée de Mr Franck Ponthus et de résidents en séjours temporaires tout au long de l'année. Arrivée de Mr Frédéric Naegely sur l'unité et départ de Mr Piment pour la Forêt.

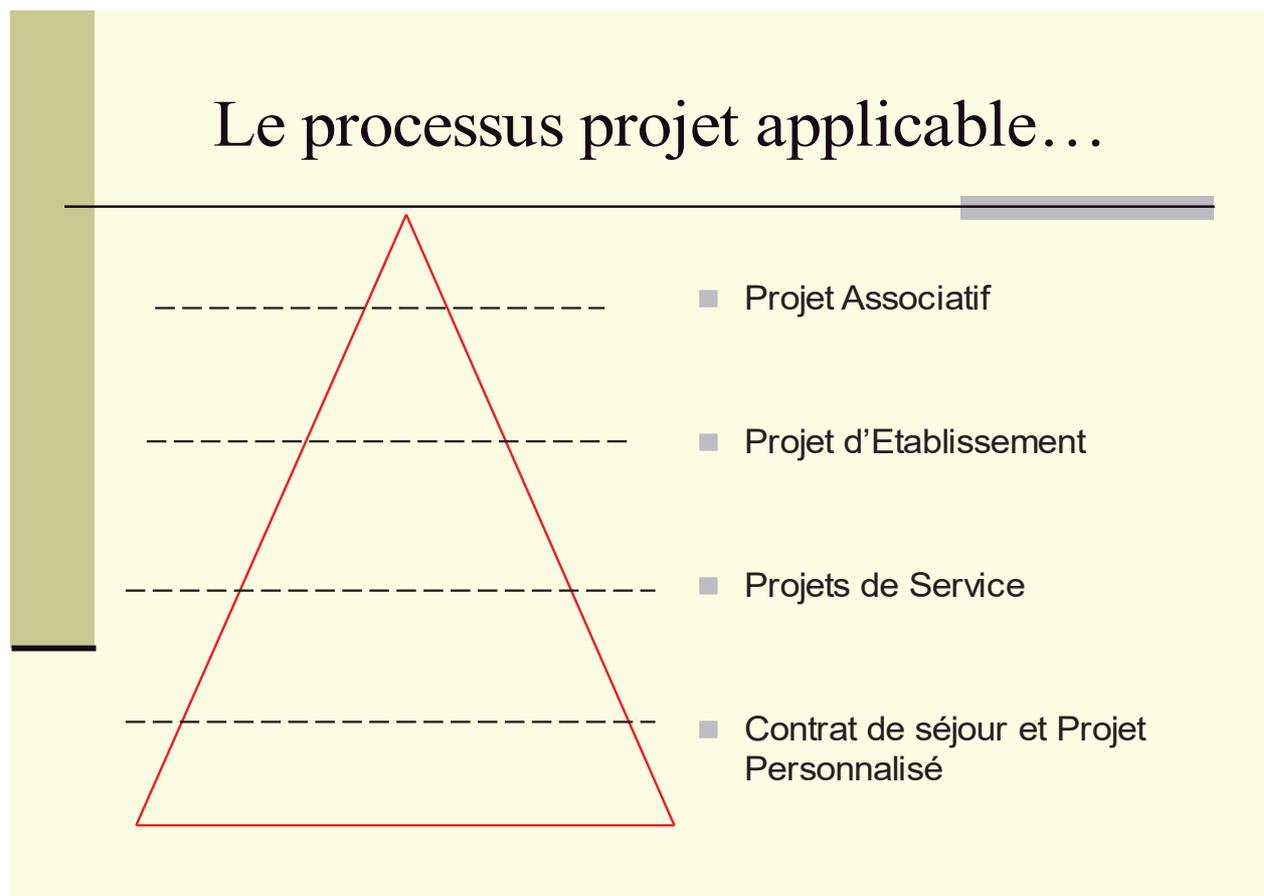
LA FORÊT :

Pas de changement d'unité pour les professionnelles de cette équipe.

- Composition de l'équipe :
6 Aides-Soignants ou Agents de soins et 2 Aide Éducative et Sociale. Au cours de l'année l'équipe a été renforcée pour pallier à certains arrêts.
- Stagiaires : 1 en formation AES, 2 en formation AS et 1 en Bac professionnel.
- Formations des salariés en 2020 :
Formation Incendie : 6 professionnels.
- Les résidents :
Arrivée de M. Fabien Piment sur l'unité et départ de Mme Nathalie Lamberet pour le Hameau.

LE PROJET PERSONNALISÉ AU VILLA JOIE

Il s'inscrit dans un emboîtement de projets à tous les niveaux de l'institution, comme des poupées russes !



Depuis la Loi de 2002, il est souhaité plus précisément que les institutions s'organisent autour de l'utilisateur afin de répondre au plus près à ses besoins mais aussi à ses aspirations et à sa singularité. C'est la justification de la démarche par projet et notamment par projet personnalisé. Le projet personnalisé prend en compte toutes les dimensions de l'être humain à travers la réponse à l'ensemble de ses besoins.

Le projet personnalisé permet d'améliorer la qualité du service rendu et d'en mesurer les effets par la satisfaction de l'utilisateur, la qualité de son intégration et le maintien du lien social qui le concerne. Il a permis aux établissements de passer d'une démarche prescriptive à une démarche participative pour l'utilisateur.

La personnalisation du projet s'inscrit dans un contexte d'évolution historique de notre société et de nos mentalités : « il s'agit de passer culturellement d'une logique de réparation à une logique de promotion. »

De fait depuis de nombreuses années il a été mis en place au VILLA JOIE une réunion annuelle pour reprendre le projet de chaque résident. Cette réunion a évolué dans sa forme au fil des ans en gardant la préoccupation de bien mettre le résident au centre des préoccupations.

En 2017, M. Gimeno, formateur du centre de formation l'Actif est venu nous accompagner dans notre réflexion dans le but de mettre en place un outil qui permette d'évoquer tous les aspects de la prise en charge de chaque résident. Il a ainsi été mis en place un Référentiel d'Observation des Compétences Sociales sous proposition du Cadre Socioéducatif avec 5 aspects de la prise en charge que sont : le quotidien, la vie sociale, la vie affective, la santé et l'environnement. L'équipe pluridisciplinaire échange lors de la réunion projet (appelée aussi réunion Projet d'Accompagnement Personnalité), autour de ses 5 thèmes de la prise en charge du résident. Cela permet in fine de définir des objectifs qui sont présentés au résident : il peut alors les accepter ou pas. À noter également que les souhaits et attentes du résident (et de son responsable légal s'il y en a un) sont demandés à celui-ci avant la réunion par le référent de projet du résident. Le résident est un acteur dans cette démarche qui le concerne totalement.

En 2020, le Comité de Direction a souhaité un deuxième temps de formation des salariés du VILLA JOIE avec l'intervenant de l'Actif pour faire un retour d'expérience et évoluer dans notre réflexion ainsi que d'envisager une évolution éventuelle de notre manière de travailler autour du projet personnalisé et du Référentiel d'Observation des Compétences Sociales.

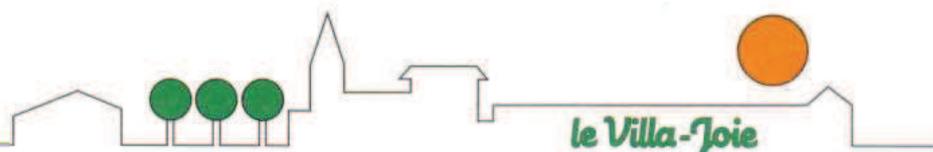
L'intervention de M. Gimeno a été toute autre puisqu'il a dû nous orienter en fonction d'une nouvelle mesure nationale ayant pour projet d'harmoniser les projets personnalisés à l'échelle du pays avec une nouvelle nomenclature qui sera une base identique pour tous les établissements médicaux-sociaux. Il s'agit d'un tableau précis définissant la liste des besoins généraux des résidents ainsi que de la réponse à ces besoins, entraînant dans un deuxième temps la mise en place d'une nouvelle organisation financière. Celle-ci devait commencer à être mise en place en 2021...mais le Covid (encore lui) a participé largement à un retard de mise en place du dispositif. Le nom de cette réforme est Serafin-PH (acronyme de « Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées ») et elle devrait commencer à entrer en fonction fin 2023 pour LE VILLA JOIE, 2024 pour la partie financière. À noter que cela demandera une adaptation également de l'outil informatique.

M. Gimeno reviendra en Juin 2023 pour former une partie de l'équipe à cette réforme de manière plus complète que lors de sa dernière intervention en 2020. L'objectif demeure toujours de mieux accompagner le résident et si possible, dans sa Vie et dans la Joie au VILLA JOIE !

André Gide a écrit à ce sujet : « *On appelle bonheur un concours de circonstances qui permette la joie. Mais on appelle joie cet état de l'être qui n'a besoin de rien pour se sentir heureux.* » ...à méditer en cette année 2023 !

Jean-Lionel SONZOGNI

Cadre Socioéducatif



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

DONNÉES SOCIALES ANNUELLES

Évolution de l'emploi & des qualifications :

Dépenses afférentes au personnel (groupe II hors Personnel extérieur à l'établissement & honoraires)

	2020	2021	2022
Rémunération du personnel non médical	1 918 994 €	1 866 210 €	2 017 903 €
Rémunération du personnel médical	16 274 €	18 363 €	17 971 €
Charges sociales & fiscales	949 260 €	931 364 €	1 056 496 €
Autres charges	69 639 € (*)	3 771 €	3 084 €
Total	2 954 167 €	2 819 707 €	3 095 454 €

(*) dont 67 551 € de « prime CoVid »

Type de contrats au 31/12/2022

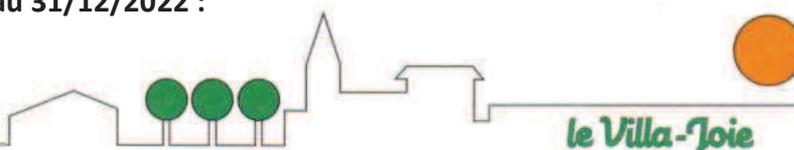
	Hommes	Femmes	Total
CDI	7	60	67
CDD		5	5
Contrat de professionnalisation			
Emplois d'Avenir			
Total	7	65	72



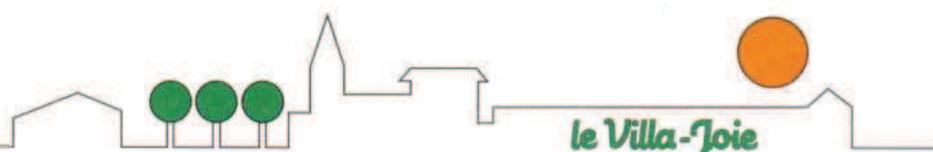
Évolution de l'effectif salarié en CDI :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ETP	56.69 ETP	56.69 ETP	56.89 ETP	56.97 ETP	56.99 ETP	56.65 ETP	55.75 ETP	57.29 ETP	57.79 ETP	57.89 ETP

Répartition des effectif CDI au 31/12/2022 :



<i>Postes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de santé		0.50 ETP	0.50 ETP
IDEC		0.72 ETP	0.72 ETP
Cadre socioéducatif	1.00 ETP		1.00 ETP
Technicienne administrative		1.00 ETP	1.00 ETP
Secrétaire médicale		0.90 ETP	0.90 ETP
Ouvriers d'entretien	1.71 ETP		1.71 ETP
Gouvernante		1.00 ETP	1.00 ETP
Agents de service		4.70 ETP	4.70 ETP
Animateurs		1.75 ETP	1.75 ETP
Éducatrice Sportive		1.00 ETP	1.00 ETP
Éducateur Spécialisé	1.00 ETP	1.00 ETP	2.00 ETP
Aide Médico Psychologiques		3.30 ETP	3.30 ETP
Accompagnant Éducatif & Social		3.00 ETP	3.00 ETP
Infirmiers (jours & nuits)	1.00 ETP	5.50 ETP	6.50 ETP
Aides-soignants de jour	0.80 ETP	16.00 ETP	16.80 ETP
Agents de soins		2.80 ETP	2.80 ETP
Aides-soignants de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de service - Aide aux repas		1.93 ETP	1.93 ETP
Kinésithérapeutes		1.08 ETP	1.08 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychomotricien		0.50 ETP	0.50 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Total	6.51 ETP	51.38 ETP	57.89 ETP



ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE

120 chemin de la Couvo

01250 Saint Just

Tél : 04 74 50 30 80

Fax : 04 74 45 35 99

www.villajoie.fr

